

# Etat des stocks de langoustine (*Nephrops norvegicus*), crevette rose (*Parapenaeus longirostris*), cardine à quatre tâches (*Lepidorhombus boscii*), et pocheteau noir (*Dipturus oxyrinchus*) de l'Est de la Corse

Réponse de l'Ifremer à la saisine DPMA 17-11126 (en annexe) préparée par Angélique Jadaud, Jérôme Bourjea, Sébastien Demanèche, Alain Biseau

27 Mars 2017

## Sommaire

Sommaire .....	1
1. Introduction.....	3
2. Données disponibles .....	4
3. Analyse des données issues des campagnes scientifiques : MEDITS 1994-2016.....	6
3.1 Rappels sur la campagne MEDITS .....	6
3.2 La langoustine ( <i>Nephrops norvegicus</i> ).....	9
3.2.1 Distribution spatiale et bathymétrie.....	9
3.2.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population .....	9
3.3 La crevette rose ( <i>Parapenaeus longirostris</i> ).....	10
3.3.1 Distribution bathymétrie.....	10

3.3.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population .....	11
3.4 La cardine à quatre tâches (Lepidorhombus boscii) .....	12
3.4.1 Distribution bathymétrique.....	12
3.4.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population .....	12
3.5 Le pocheteau noir (Dipturus oxyrinchus) .....	13
3.5.1 Distribution bathymétrique.....	13
3.5.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population .....	13
4. Conclusion .....	14
Annexe 1 : Saisine 17-11126 de la DPMA.....	16
Annexe 2: Tendances des indicateurs MEDITS (abondance et biomasse totale, longueur et poids individuels moyens) d'autres espèces importantes dans les débarquements de chalutage de fond ..	17
Annexe 3 : Bilan des données d'activité et de débarquements des chalutiers exerçant dans les eaux corses.....	21
1- Descriptif de La flottille Corse en 2015 .....	21
2. La flottille des chalutiers Corse en 2015 et les données SACROIS .....	22
3. Evolution des débarquements des 10 principales espèces capturées dans les données SACROIS sur la période 2011-2015.....	23
Annexe 4. Bilan des données OBSMER .....	26

## 1. Introduction

La flottille des chalutiers Corse dénombre en 2015, 7 navires (pour 51 mois d'activité) d'une longueur moyenne de 16m environ dont 6 chalutiers de fond et 1 chalutier pélagique et mixte. Sont considérés comme pratiquant le métier de chalut de fond ciblant les crustacés et les espèces démersales en Corse, les navires utilisant des chaluts de fond à panneaux (OTB) pour cibler crustacés (CRU) et/ou poissons démersaux (DEF) dans la zone GSA 8 de la CGPM.

En Corse, les chalutiers sont répartis sur la façade orientale et dans le sud de l'île, car les autres zones de pêche sont trop accidentées pour permettre la pratique du chalutage de fond à panneaux. Deux types de traits de chalut peuvent être distingués :

(1) les traits effectués sur le plateau continental (0-250m): ces traits capturent essentiellement des poissons pélagiques (chinchards, picarels) et démerso-benthiques (rougets de roche, raies, grondins, rascasses). La durée des traits est d'une heure environ.

(2) les traits profonds, de 250 à 600 m : ces traits capturent essentiellement les espèces présentes sur ces fonds sablo-vaseux soit essentiellement les langoustines, mais les merlus, merlans, cardines, crevettes et autres calmars sont régulièrement capturés. La durée des traits est de 3 à 4 heures environ (rapports OBSMER 2013, 2014).

Dans les eaux Corses, si le rapport Obsmer 2013 indique que les quatre premières espèces débarquées sont, dans l'ordre, la langoustine (*Nephrops norvegicus*), la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*), la cardine à quatre tâches (*Lepidorhombus boscii*), et le pocheteau noir (*Dipturus oxyrinchus*), cette liste doit être prise avec précaution compte tenu du très faible nombre d'échantillons sur lequel reposent ces informations.

De leur côté, les bilans des données SACROIS sur la période 2011-2015 présentent en annexe3 la liste des principales espèces débarquées pour les deux métiers principaux mis en œuvre par cette flottille: lChalut de fonds à panneaux ciblant crustacés ou poissons démersaux. La langoustine et la crevette rose font partie des espèces principales débarquées par le chalut de fond à panneaux à crustacés, la langoustine étant très majoritaire et la crevette rose étant la 2ème espèce débarquée en valeur en 2015, la 4ème en 2013, la 3ème en 2012 et la 6ème en 2011. La cardine à quatre tâches apparaît dans les 10 espèces les plus capturées que de manière aléatoire entre 2011 et 2015. Le pocheteau noir n'apparaît pas dans ces bilans. D'autres espèces, telles que le merlan bleu, le merlu, le rouget de roche, le Saint Pierre et la dorade rose apparaissent également parmi les espèces les plus débarquées en 2015 par le plus grand nombre de chalutiers de fond à crustacés et à espèces démersales (tableau espèces de la partie débarquements (annexe 3).

Après avoir examiné les données disponibles, les indicateurs biologiques issus des campagnes scientifiques de pêche MEDITS (1994-2016) seront analysés pour identifier les tendances éventuelles des quatre espèces mentionnées dans la saisine. Les tendances des autres espèces importantes dans les débarquements seront décrites en annexe de ce rapport (merlan bleu, merlu, rouget de roche, Saint Pierre et dorade rose).

## 2. Données disponibles

- OBSMER (Données STARESO, annexe 4)

Les taux d'échantillonnages des chalutiers corses étant très faibles (moins de 2%) et concernant moins d'une dizaine de marées par an pour un peu plus du double de traits échantillonnés, l'utilisation de ces données n'est pas pertinente et ne seront pas utilisées dans cette analyse.

- SACROIS

Les débarquements en eux-mêmes ne peuvent être utilisés comme indicateurs de l'évolution de l'abondance d'une ressource. Seuls des rendements, lorsque les données le permettent (et notamment lorsque les données d'effort sont disponibles et fiables) et après un traitement statistique ad hoc peuvent être utilisés pour estimer des variations d'abondance de la ressource. Compte tenu de la qualité des données disponibles, cette source de données n'a pas été utilisée.

Les données de débarquements compilées sur la période 2011-2015 présentées ci-dessous permettent néanmoins de justifier le choix d'étendre l'analyse à d'autres espèces importantes que celles mentionnées dans la demande.

Les tableaux 1 et 2 suivants détaillent les principales espèces débarquées en 2015 par les deux métiers de chalut de fond à panneaux ciblant les crustacés et les poissons démersaux.

En terme de capture, nous avons récupéré l'évolution des débarques (kg) des 10 principales espèces exploitées par les deux chaluts de fonds sur la période 2011-2014 (pour les deux métiers de chalut de fond à panneaux à crustacés et à poissons démersaux – annexe 3).

Année 2015							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Langoustine	6	30	265	11 996	24%	282 550	63%
Crevette rose du large	4	22	239	3 963	8%	23 136	5%
Limande	3	17	178	1 851	4%	14 814	3%
Encornets rouges nca	3	18	205	1 725	3%	12 413	3%
Rouget de roche	5	26	195	1 829	4%	10 273	2%
Merlan bleu	3	20	210	4 305	9%	9 711	2%
Raie bouclée	4	23	190	1 881	4%	8 881	2%
Merlan	4	20	193	3 565	7%	7 843	2%
Dorade rose	3	20	195	1 780	4%	2 505	1%
<i>Espèce hors domaine</i>	3	16	161	2 434	5%	-	0%
<i>Autres espèces</i>				14 492	29%	77 983	17%
	6	32	278	49 821		450 109	

Tableau 1 : les principales espèces débarquées par le chalut de fond à panneaux ciblant les crustacés

Année 2015							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Denté commun	2	6	11	601	9%	13 452	26%
Saint Pierre	5	15	40	611	9%	10 108	20%
Poissons marins nca	1	4	19	421	6%	7 413	14%
Rouget de roche	6	20	59	957	14%	5 861	11%
Rajidés nca	1	5	28	379	6%	1 411	3%
Pageot commun	2	10	38	288	4%	793	2%
Grondins, cavillones nca	1	5	26	297	4%	612	1%
Chinchard d'Europe	3	11	22	391	6%	376	1%
Bogue	3	11	19	496	7%	284	1%
<i>Espèce hors domaine</i>	4	12	19	430	6%	-	0%
<i>Autres espèces</i>				1 966	29%	11 479	22%
	6	21	79	6 837		51 788	

Tableau 2 : les principales espèces débarquées par le chalut de fond à panneaux ciblant les poissons démersaux

- MEDITS

Compte tenu de la longue série de données disponibles (1994-2016) et de leur pertinence/qualité, l'analyse qui suit portera exclusivement sur cette source de données. La plupart des espèces débarquées ont une aire de répartition beaucoup plus vaste que la zone chalutée (merlu, merlan bleu) et donc les indicateurs Medits doivent être pris avec précaution car ne reflétant pas forcément les évolutions sur l'ensemble du stock.

### 3. Analyse des données issues des campagnes scientifiques : MEDITS 1994-2016

#### 3.1 Rappels sur la campagne MEDITS

MEDITS est un projet européen, rattaché au programme SIH ressources (Système d’Information et techniques d’observations) de l’IFREMER. L’objectif de cette campagne est de disposer d’estimateurs d’abondance des ressources comparables entre les différentes zones européennes réalisant ce programme. Des protocoles standardisés d’observation portant notamment sur la localisation des stations d’échantillonnage, les caractéristiques et modalités d’utilisation de l’engin de capture, les observations biologiques, les formats de fichiers informatiques, ont ainsi été définis en commun entre les différents pays partenaires et sont appliqués par toutes les équipes participant au programme MEDITS. La couverture géographique française du programme MEDITS comprend le Golfe du Lion et l’est de la Corse (figure 1).

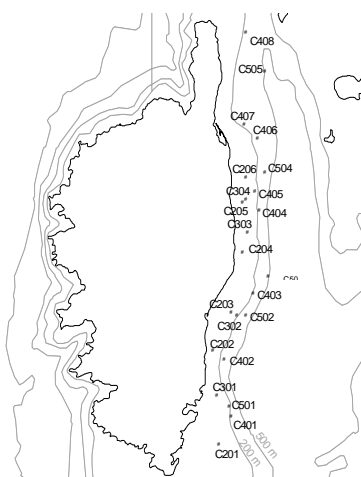


Figure 1 : Position des 23 points de chalutage scientifique de MEDITS dans l’Est de la Corse

#### Précisions sur les données et limites d’utilisation des données MEDITS

La campagne MEDITS est réalisée depuis 1994 uniquement sur les façades chalutables de méditerranée française incluant 23 points de chalutage dans l’Est de la Corse (65 dans le Golfe du Lion). Ceci ne permet d’avoir qu’une vision parcellaire de l’état des 4 stocks (langoustine, crevette rose du large, cardine à quatre tâches et pocheteau noir) dans les eaux Corses, puisque ces espèces ont une aire de répartition plus vaste que l’espace couvert par la campagne. Par ailleurs, au regard des données de débarquement des chalutiers de fond, la sélection de ces 4 espèces comme espèces cibles du chalutage de fond n’est pas optimale en-dehors de la langoustine et de la crevette rose. En effet, les principales espèces débarquées par les chalutiers de fond à panneaux/crustacés (64% des débarquements) sont pour 2015 et dans l’ordre d’importance, la langoustine (24%), le merlan bleu (9%), la crevette rose du large (8%), le merlu (7%), la raie bouclée (4%), la cardine à quatres tâches ou

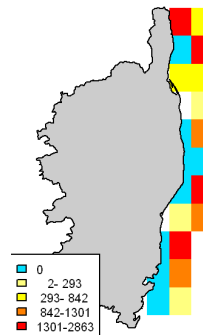
« limande » (4%), le rouget de roche (4%) et la dorade rose (4%). Les débarquements principaux des chalutiers de fond à panneaux/espèces démersales sont le rouget de roche (14%), le Saint Pierre (9%) et le denté (9%). En conséquence, d'autres espèces importantes dans les débarquements ont été analysées, selon leur importance en poids mais également selon le nombre de chalutiers de fond concernés par ces pêcheries (de 6 à 4 chalutiers sur les 6 actifs en 2015). Ainsi, les tendances des indicateurs MEDITS de 5 autres espèces importantes dans les débarquements ont également été analysées et rapportées en annexe 2 de ce document. Les espèces sont les suivantes: le merlan bleu (*Micromesistius poutassou*), le merlu (*Merluccius merluccius*), le Saint Pierre (*Zeus faber*), le rouget de roche (*Mullus surmuletus*) et la dorade rose (*Pagellus bogaraveo*).

Par ailleurs, la campagne MEDITS a lieu systématiquement fin mai début juin sur la partie Corse. Cette option permet de bien caractériser le recrutement (arrivée des juvéniles) ou la reproduction de certaines espèces, mais est moins adaptée au cycle de vie d'autres espèces. L'engin de pêche utilisé pour les campagnes MEDITS a été conçu pour travailler sur les fonds de 10 à 800 mètres. Cet engin, même s'il est efficace pour la plupart des espèces démersales et méso-pélagiques (vivant à la fois en pleine eau et près du fond), présente une efficacité limitée sur certaines espèces, vivant ensablées, ou des espèces souvent très côtières (loup, dorade), mais également sur des zones très accidentées des accores (fin du plateau continental). Il est important de noter l'absence de données pour la partie Est-Corse en 2002 dans la série 1994-2016, du fait de problèmes techniques du Navire Océanographique l'Europe.

Les formulaires de calculs utilisés pour l'estimation des indicateurs de peuplement utilisés dans ce document sont accessibles à l'adresse suivante : [http://www.ifremer.fr/SIH-indices-campagnes/pdf/Web\\_EstPopInd\\_PresentationIndic\\_FR.pdf](http://www.ifremer.fr/SIH-indices-campagnes/pdf/Web_EstPopInd_PresentationIndic_FR.pdf)) et ont été générés par le Système d'Information Halieutique (SIH) de l'IFREMER (<http://www.ifremer.fr/SIH-indices-campagnes/>).

Les indicateurs utilisés concernent la distribution spatiale et bathymétrique, l'évolution des indices d'abondance et de biomasse totales, longueurs et poids individuels moyens dans la population (si disponibles, puisque l'ensemble des espèces ne font pas toutes l'objet de mensuration selon le protocole DCF/MEDITS, mais à minima les informations de poids total et nombre total sont collectées).

Concernant les cartes de distribution spatiale qui seront présentées pour chaque espèce, un quadrillage systématique a été défini, à savoir tous les carrés ont la même taille en degrés (0.25° latitude x 0.25° longitude) et cette taille a été choisie arbitrairement pour avoir des données dans tous les carrés, puis la densité moyenne par km<sup>2</sup> dans chaque cellule a été calculée en utilisant les observations de toute la période. Pour la représentation cartographique, les cellules avec des densités moyenne correspondant aux quartiles de densité ont reçu la même couleur : bleu : espèce jamais observée, jaune clair : densité moyenne entre [0 et 25 %[, jaune foncé : [25-50 %[, orange : [50-75 %[, et rouge : [75-100 %]. En conséquence, les zones où se trouvent les densités les plus élevées en moyenne sont représentées en rouge.



Ex: Langoustine (Nephrops norvegicus) de l'Est-Corse Medits 1994-2016



## 3.2 La langoustine (*Nephrops norvegicus*)

### 3.2.1 Distribution spatiale et bathymétrique

La langoustine est une espèce démersale de fonds vaseux ou sablo-vaseux, se cachant dans des terriers. Sa répartition est davantage déterminée par la nature du fond et la température de l'eau que par la profondeur. Durant la période 1994-2016, les plus fortes densités sont observées au niveau du Cap Corse et vers le sud-est. Elle a été observée de 100 à 580 mètres et plus abondamment sur des fonds situés entre 250 et 580 mètres (figure 2).

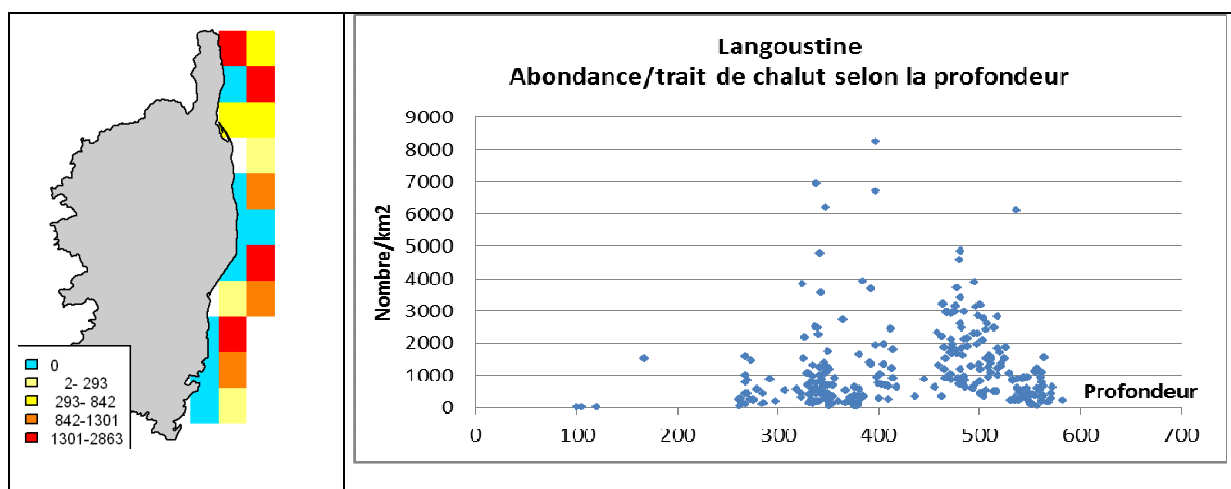


Figure 2: Distribution spatiale (graphique de gauche) et bathymétrique des abondances par trait de chalut MEDITS (nb/km<sup>2</sup>) dans l'Est-Corse (graphique de droite) pour l'espèce Langoustine – *Nephrops norvegicus*

### 3.2.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population

Dans l'est Corse, sur la période 1994-2016, les indices d'abondance et de biomasse relatifs ont montré les niveaux les plus hauts en 2003 et 2004 avec une tendance décroissante pour atteindre des valeurs très faibles et proches de celles du début de la série en 2016 (figure 3). L'absence de tendance sur les longueurs et poids moyens montrent une relative stabilité dans la structure en taille et poids de la population.

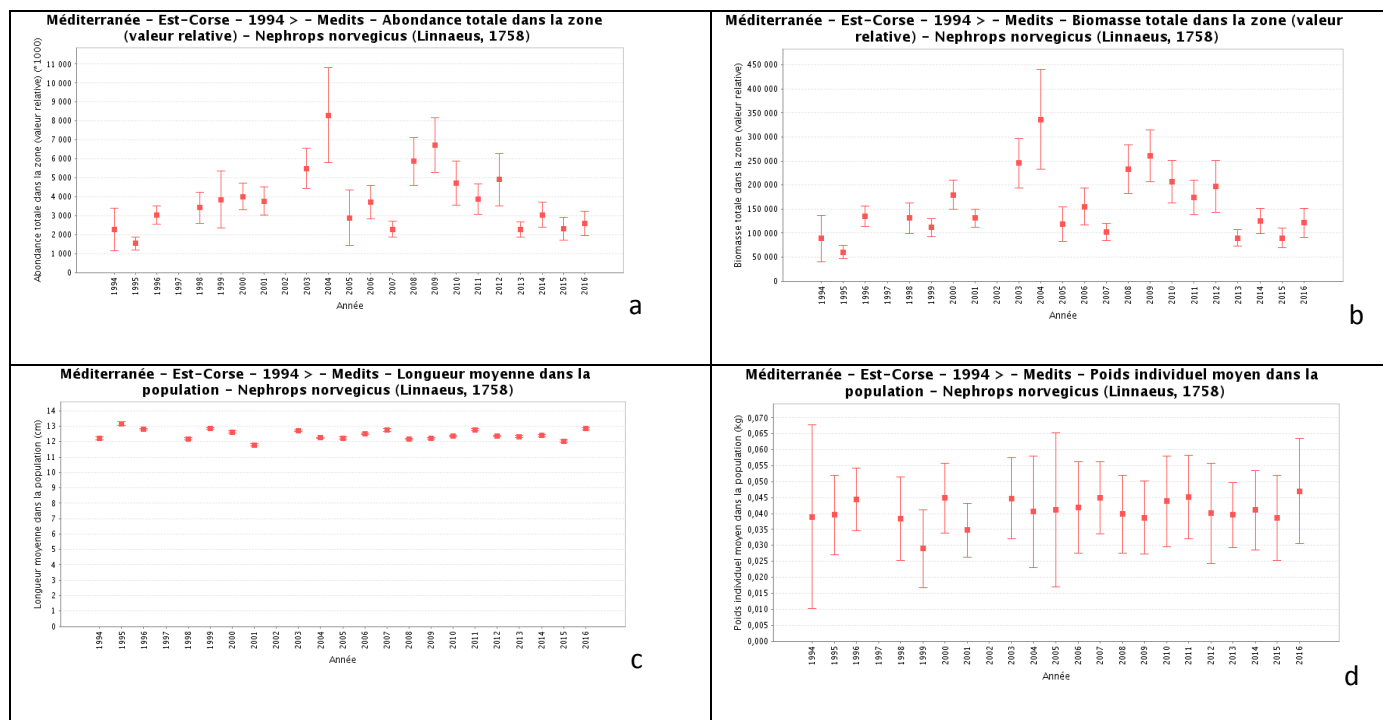


Figure 3: Indices biologiques de la langoustine : Abondance (a) et biomasse totale (b), longueur (c) et poids individuels (d)

### 3.3 La crevette rose (*Parapenaeus longirostris*)

#### 3.3.1 Distribution bathymétrique

La crevette rose du large est une espèce démersale vivant au-dessus des fonds vaseux ou sablo-vaseux. Sur la période, les cartes de distribution affichent les plus fortes densités moyennes au large de Bastia et dans la partie sud. La crevette rose du large est observée sur des fonds allant de 130 à 570 mètres et plus abondamment de 250 à 570 mètres (figure 4).

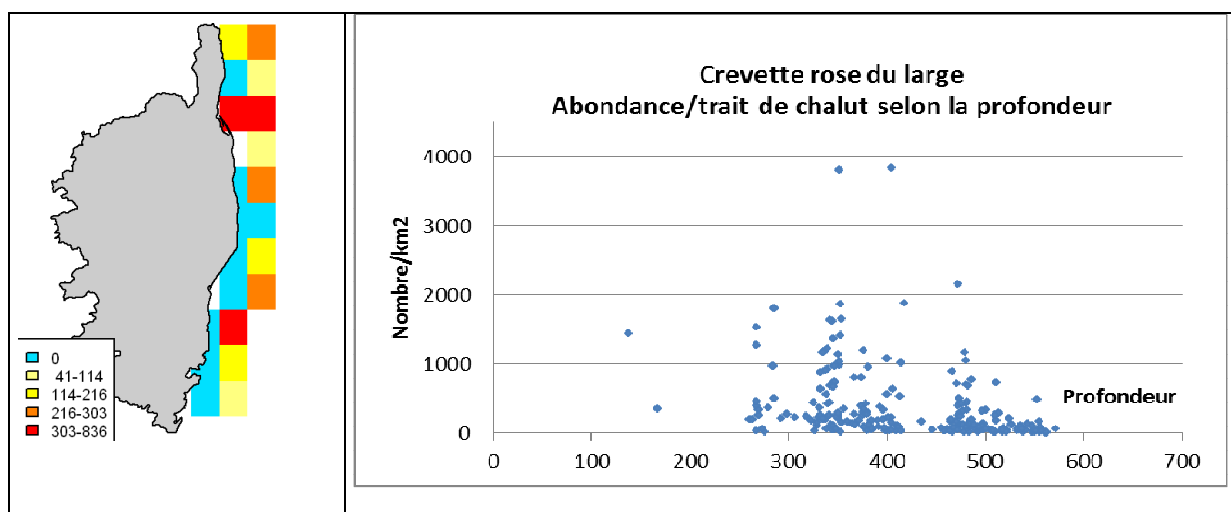


Figure 4 : Distribution spatiale et bathymétrique de la crevette rose du large dans l'Est-Corse

### 3.3.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population

Sur cette période 1994-2016, les indices d'abondance et de biomasse relatifs montrent une tendance à la hausse avec les plus hauts niveaux en 2016, malgré des écart-types plus élevés depuis 2011 (figure 5). Les tendances des longueurs et poids moyens sont décroissantes, passant respectivement de 15 cm en début de série à 11-12 cm ces dernières années et de 150 à 75 grammes. Les individus sont donc plus abondants mais aussi plus petits.

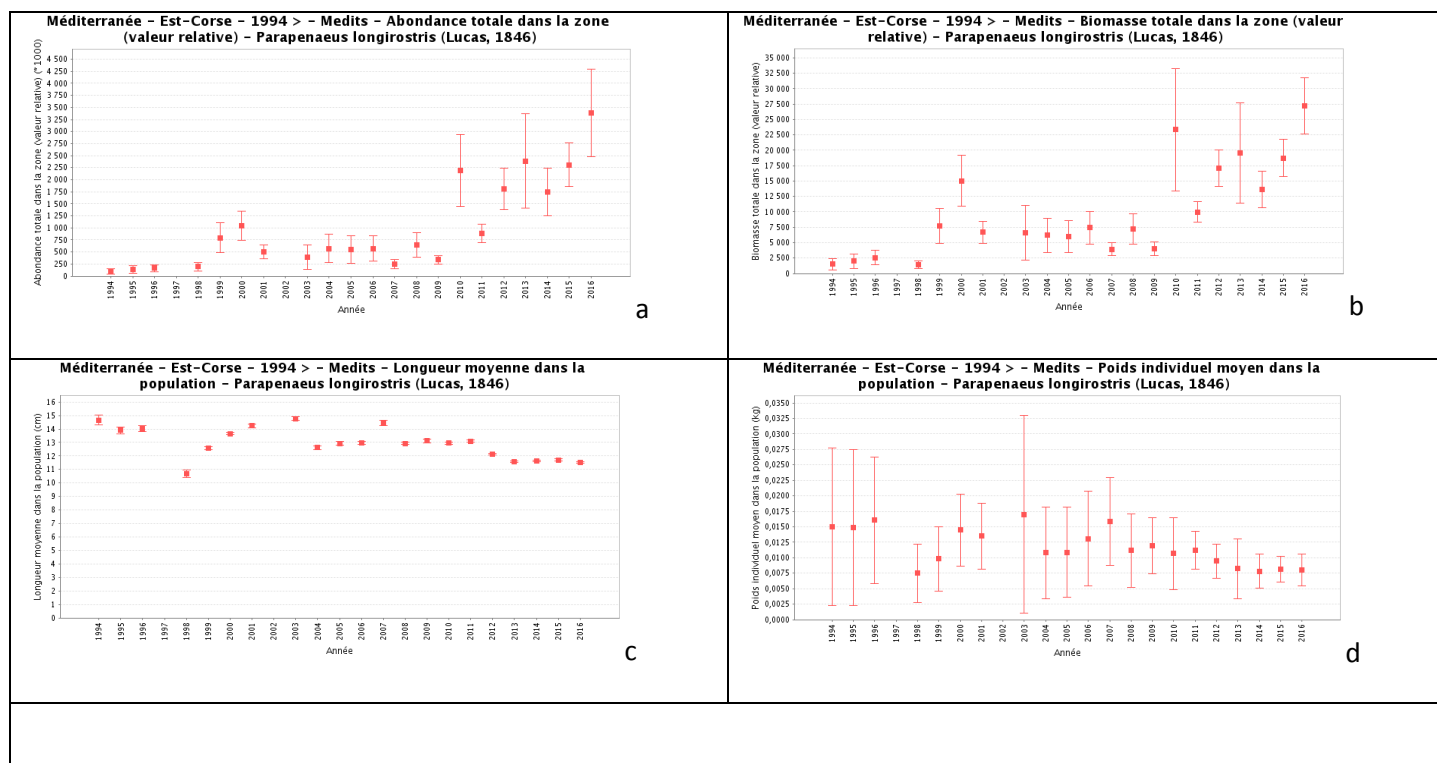


Figure 5: Indices biologiques de la crevette rose du large: Abondance (a) et biomasse totale (b), longueur (c) et poids individuels (d)

### 3.4 La cardine à quatre tâches (*Lepidorhombus boscii*)

#### 3.4.1 Distribution bathymétrique

La cardine à quatre tâches est une espèce démersale présente sur les fonds mous profonds du plateau continental et du talus de 110 à 580 mètres, surtout entre 250 et 580 mètres. La distribution spatiale affiche les densités les plus élevées au niveau du Cap Corse et dans la partie sud (figure 6).

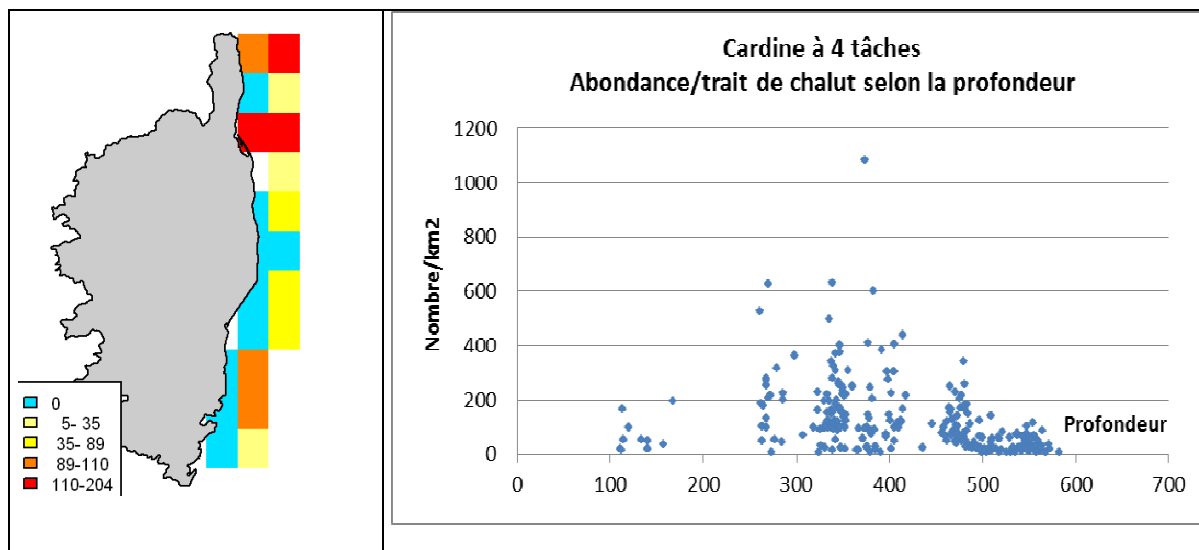
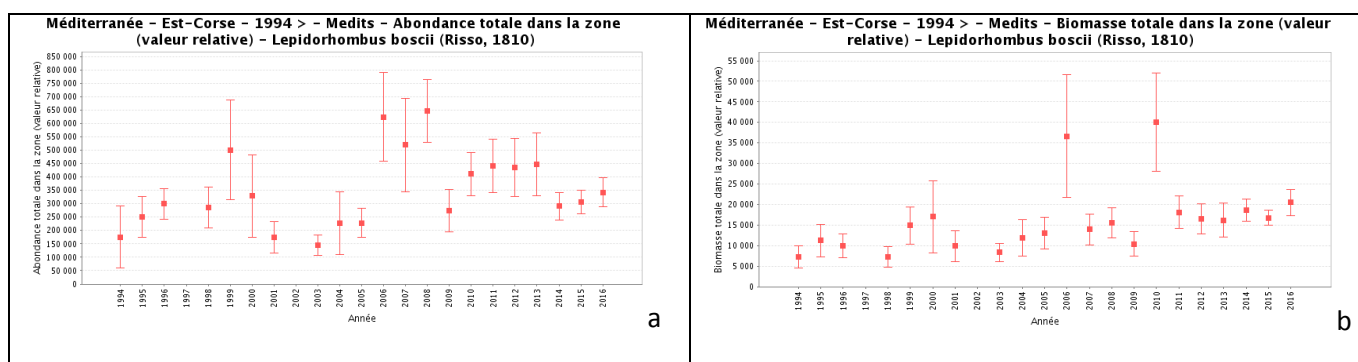


Figure 6: Distribution spatiale et bathymétrique de la Cardine à 4 tâches dans l'Est-Corse

#### 3.4.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population

Sur cette période 1994-2016, les indices d'abondance et de biomasse relatifs ont fluctué avec des niveaux légèrement supérieurs en deuxième période, de 2006 à 2016 (figure 7). Les tendances des longueurs, poids moyens et densités sont fluctuantes sur la période sans tendance nette. Cependant, les longueurs et poids moyens sont légèrement plus élevés les 3 dernières années, respectivement 18 cm et 60 g, par rapport aux valeurs du début de la série, à savoir 16 cm et 40 g).



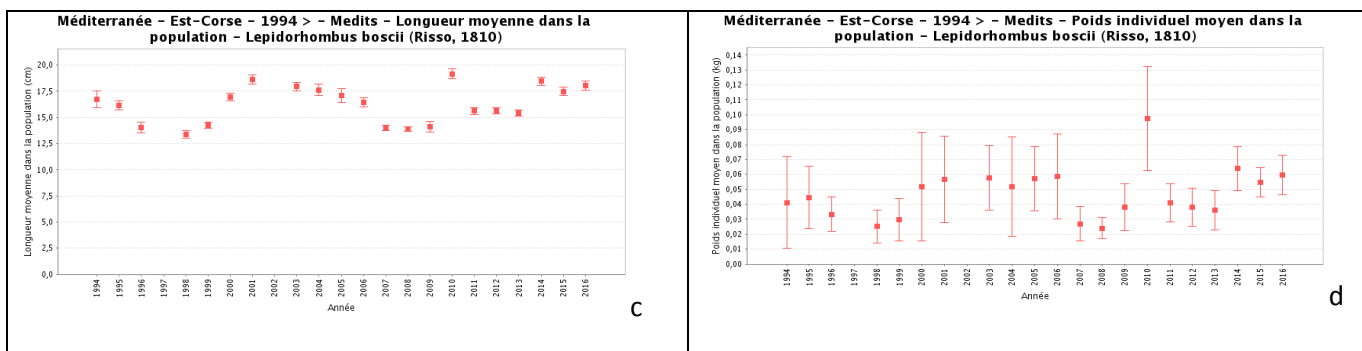


Figure 7: Indices biologiques de la cardine à quatre tâches: Abondance (a) et biomasse totale (b), longueur (c) et poids individuels (d)

### 3.5 Le pocheteau noir (*Dipturus oxyrinchus*)

#### 3.5.1 Distribution bathymétrique

Le pocheteau noir est une espèce démersale présente dans l'Est-Corse, avec les plus fortes densités au niveau du Cap Corse et également au centre-est de la Corse au-delà de 200 mètres. Sur la période 1994-2016, cette espèce a été observée de 105 à 580 mètres, et principalement entre 260 et 580 mètres sur des fonds sableux et sablo-vaseux (figure 8).

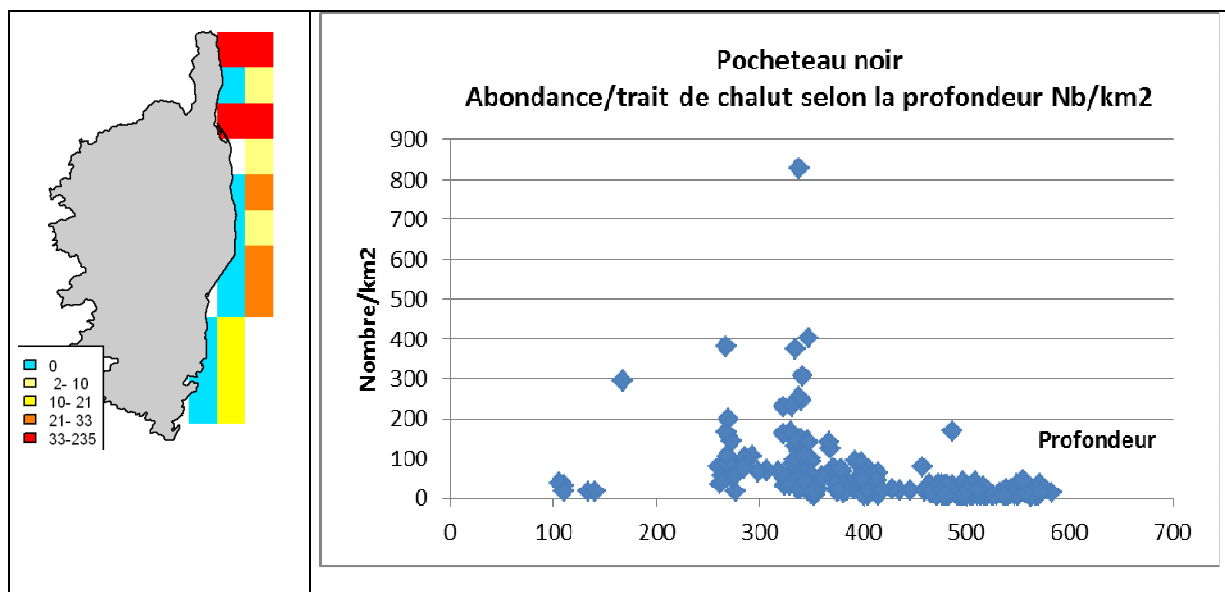


Figure 8: Distribution spatiale et bathymétrique du pocheteau noir dans l'Est-Corse

#### 3.5.2 Evolution des indicateurs biologiques : abondance et biomasse relatives, longueur et poids moyens dans la population

Sur la période, les indices d'abondance et de biomasse relatifs ne montrent pas de tendance nette. A partir de 2009, la biomasse totale est légèrement plus élevée par rapport au début de la série. Pas de

tendance nette dans le poids individuel moyen et la densité de la population (figure 9). Les informations en taille ne sont pas disponibles sur toute la série comme indiqué dans la partie 4.1 ; en effet toutes les espèces n'ont pas fait l'objet de mensuration selon le protocole DCF/MEDITS.

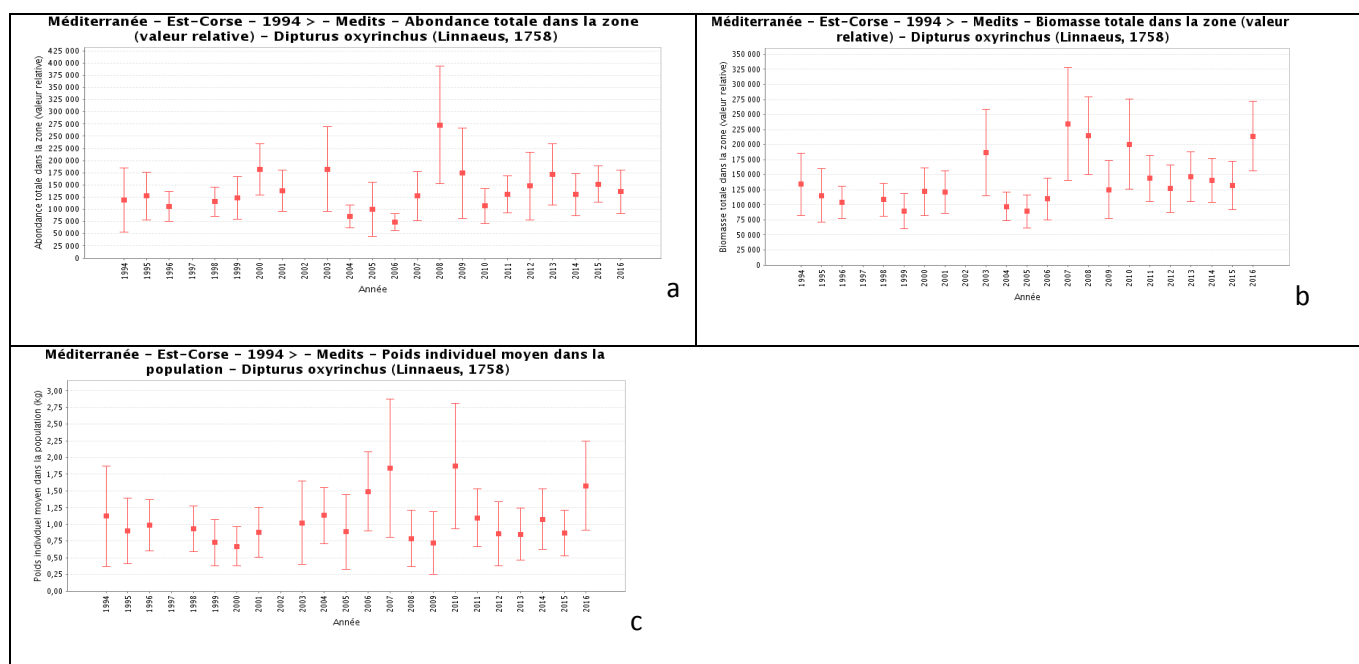


Figure 9: Indices biologiques du pocheteau noir: Abondance (a) et biomasse totale (b) et poids individuels (c)

## 4. Conclusion

Au regard des distributions spatiales et bathymétriques des 4 espèces, la zone de densité la plus forte se situe à l'est du Cap Corse. De plus, les données MEDITS montrent pour ces 4 espèces des abondances par km<sup>2</sup> plus importantes dans la zone allant de 250 à 580 mètres. Il est important de noter que sur la période 1994-2016, la profondeur maximale de chalutage à l'Est-Corse, lors des campagnes Medits, a été 630 mètres et donc qu'il n'est pas possible de statuer sur les différents stocks au-delà de ces profondeurs.

En dehors de la langoustine et de la crevette rose du large, la cardine à quatre tâches et le pocheteau noir ne montrent pas de tendances nettes permettant de statuer clairement sur la tendance de ces stocks qui semblent stables.

Concernant la langoustine, qui est de loin l'espèce la plus importante dans les débarquements des chalutiers corses, une décroissance est observée depuis 2003, 2004 et les niveaux de biomasse et d'abondance de 2016 sont parmi les plus bas observés depuis le début de la série ; ces données pourraient suggérer une exploitation intense de cette ressource sur la période.

Pour la crevette rose, une évolution croissante des biomasses et des abondances relatives est observée depuis 2011 et qui, associée à une diminution de la taille et du poids des individus, permet de supposer un fort recrutement ces dernières années.

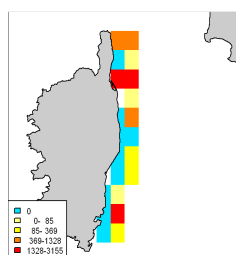
Comme précisé en introduction, la sélection de ces 4 espèces comme espèces cibles du chalutage de fond n'est pas optimale en-dehors de la langoustine et de la crevette rose. En effet, d'autres espèces sont importantes dans les débarquements des chalutiers de fond à panneaux ciblant crustacés et poissons démersaux. L'analyse des tendances des débarquements et des indicateurs MEDITS a permis de mettre en évidence sur les espèces complémentaires à la saisine (merlan bleu, merlu, rouget de roche, Saint Pierre, Dorade rose) les points suivants:

- Concernant les indicateurs MEDITS (annexe 2), une zone de plus fortes densités est observée au large du Cap Corse pour le merlan bleu, le merlu, le Saint Pierre et la dorade rose et au sud pour le Saint Pierre et la dorade rose. Aucune tendance n'est observée concernant biomasse et abondance du merlan bleu, rouget de roche et de la dorade rose. Par contre, une diminution de l'abondance et de la biomasse est observée pour le merlu depuis 2005 et pour le Saint Pierre ces 2 dernières années (2015 et 2016). A noter cependant que la plupart des espèces débarquées ont une aire de répartition beaucoup plus vaste que la zone chalutée (merlu, merlan bleu) et que donc les indicateurs Medits doivent être pris avec précaution car ne reflétant pas forcément les évolutions sur l'ensemble du stock

- Concernant les débarquements et l'activité des chalutiers (annexe 3), la langoustine est sur toute la période 2011-2015, l'espèce majoritaire capturée par le chalut de fond à panneaux à crustacés et représente 1/4 des débarquements en tonnage pour 60% de la valeur débarquée. Sur la série 2011-2015, aucune tendance claire n'est observée. Concernant la crevette rose, la tendance des débarquements est stationnaire depuis 2011 avec une valeur plus élevée en 2015, pas de débarquement déclaré en 2014. Le bilan SACROIS des 10 premières espèces débarquées par les deux métiers de chalut de fond à panneaux en Corse est, par ailleurs, présenté en annexe 3. Concernant les autres espèces, aucune tendance nette ne se dégage sur la série 2011-2015.

## Annexe 2: Tendances des indicateurs MEDITS (abondance et biomasse totale, longueur et poids individuels moyens) d'autres espèces importantes dans les débarquements de chalutage de fond

### 1. Le merlan bleu (*Micromesistius poutassou*)



Les plus fortes distributions sont observées au niveau du Cap Corse et au sud-est.

L'abondance et la biomasse du merlan bleu ne montrent pas de tendances particulières en-dehors d'un pic exceptionnel en 2006 (figure 10).

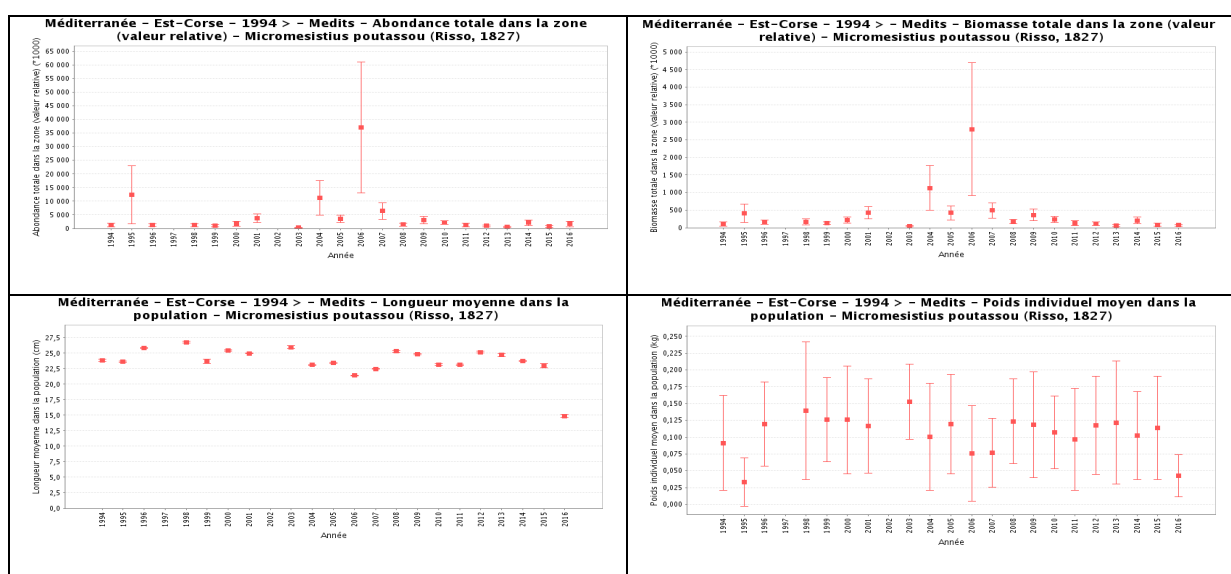
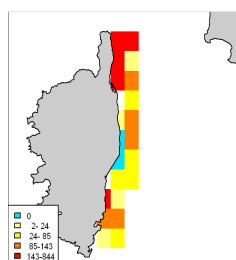


Figure 10: Indices biologiques du merlan bleu: Abondance (a) et biomasse totale (b) longueur (c) et poids individuels moyens (d)



## 2. le merlu (*Merluccius merluccius*)



Le merlu a les distributions les plus fortes au Cap Corse.

Les indicateurs d'abondance et de biomasse montrent des fluctuations avec une tendance à la baisse plus marquée de l'abondance totale que de la biomasse depuis 2010 (figure 11).

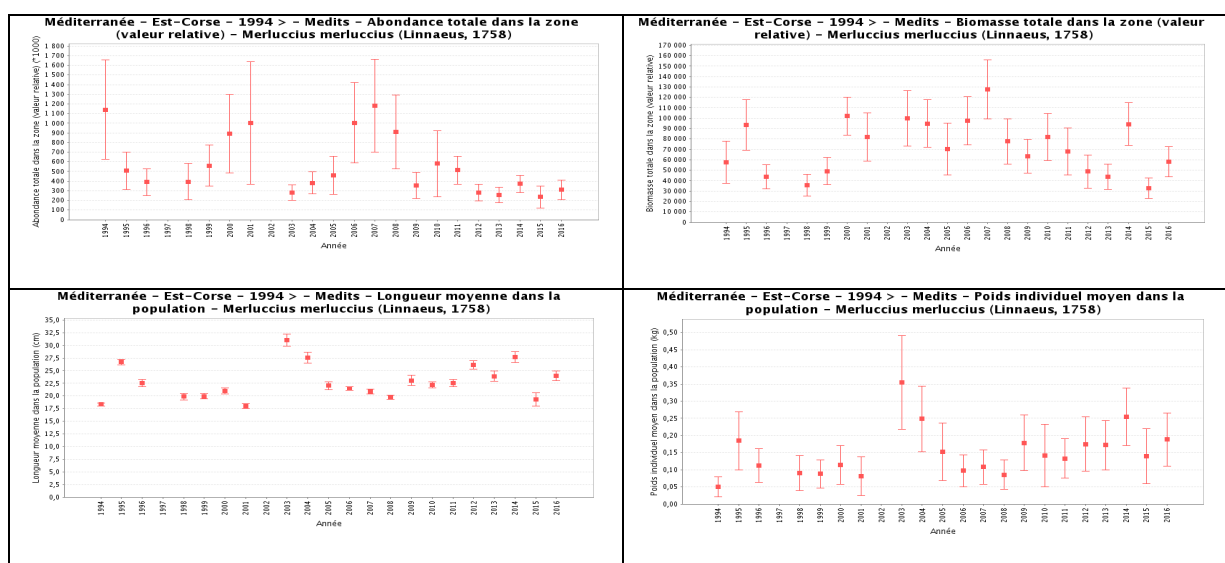
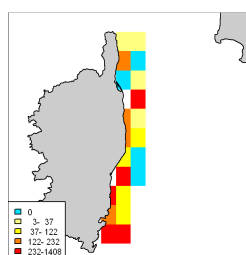


Figure 11: Indices biologiques du merlu: Abondance (a) et biomasse totale (b) longueur (c) et poids individuels moyens (d)

## 3. le rouget de roche (*Mullus surmuletus*)



Les plus fortes distributions de rougets de roche sont observées principalement au sud. Les indicateurs ne présentent aucune tendance significative sur l'ensemble des indicateurs (figure 12).

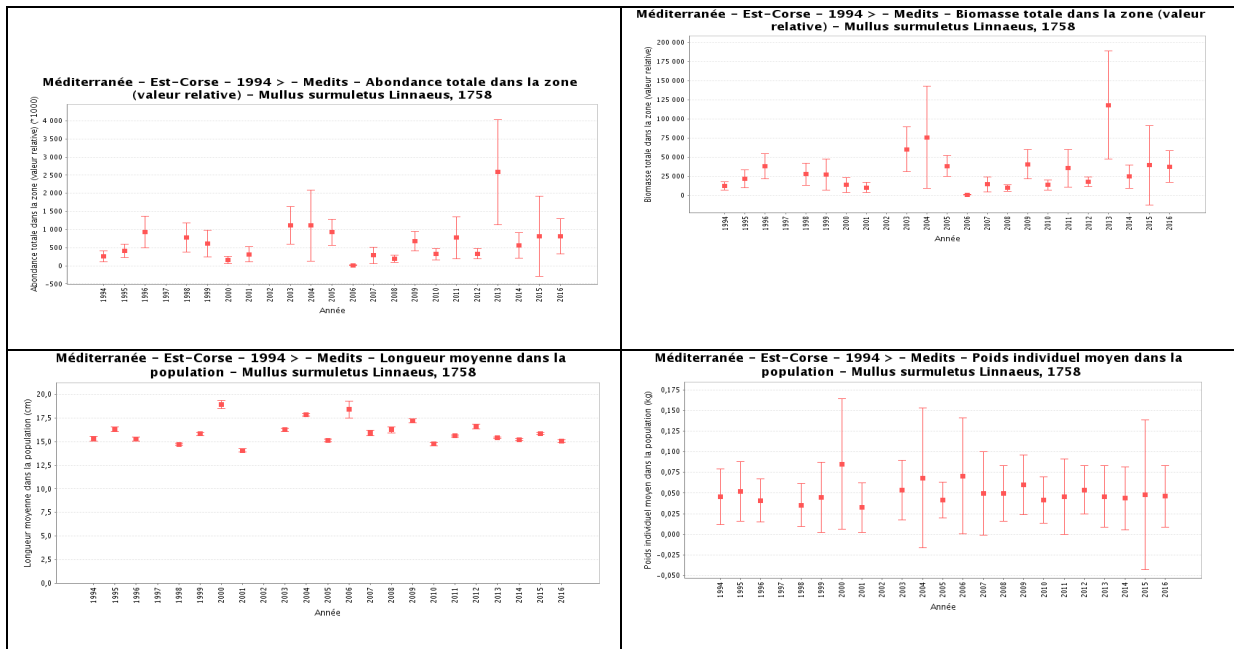
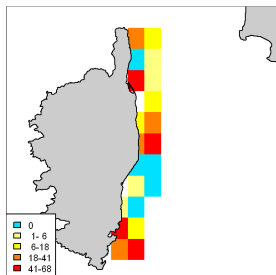


Figure 12: Indices biologiques du rouget de roche: abondance (a) et biomasse totale (b) longueur (c) et poids individuels moyens (d)

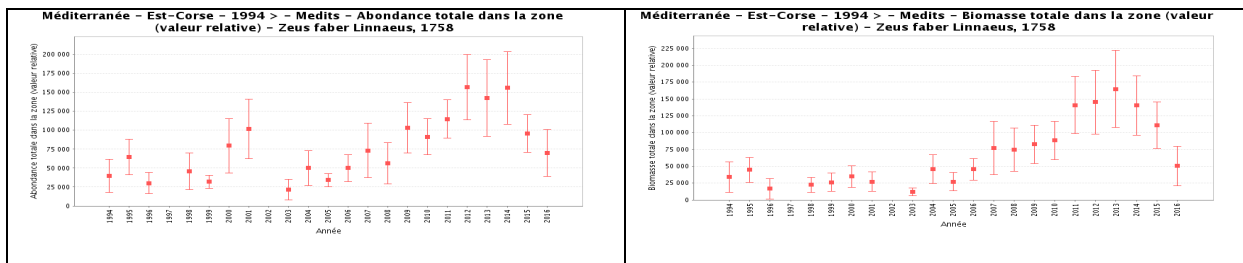
#### 4. Le Saint Pierre (Zeus faber)



Plusieurs zones montrent des densités plus élevées ; sud, centre et Cap Corse.

Après une conséquente hausse de l'abondance et de la biomasse, depuis 2005, on observe un déclin fort en 2015 et 2016 de ces mêmes indicateurs. Les longueurs et poids moyens sont encore parmi les valeurs les plus hautes de la série sur les dernières années (figure 13).

Après une conséquente hausse de l'abondance et de la biomasse depuis 2005, on observe un déclin fort en 2015 et 2016 de ces mêmes indicateurs. Les longueurs et poids moyens sont encore parmi les valeurs les plus hautes de la série sur les dernières années.



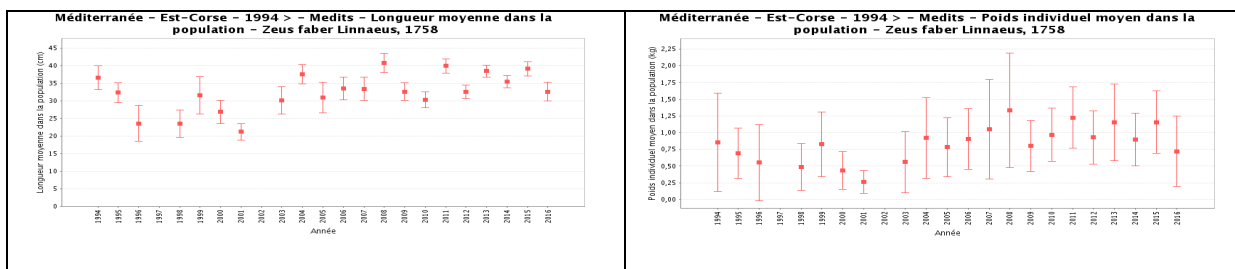
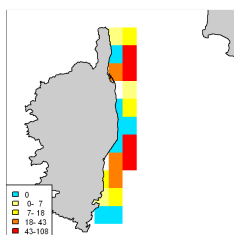


Figure 13: Indices biologiques du Saint Pierre: Abondance (a) et biomasse totale (b) longueur (c) et poids individuels moyens (d)

## 5. la dorade rose (*Pagellus bogaraveo*)



Plusieurs zones de densités élevées sont observées ; au niveau du Cap Corse et dans la partie centrale.

Malgré quelques valeurs plus élevées de l'abondance et de la biomasse en 2014 et 2015, les tendances sur la série ne sont pas significatives. Par ailleurs, on notera des longueurs moyennes observées sur la période relativement élevées avec une tendance en diminution depuis 2009, oscillation entre 22 et 32 cm sur les 3 dernières années.

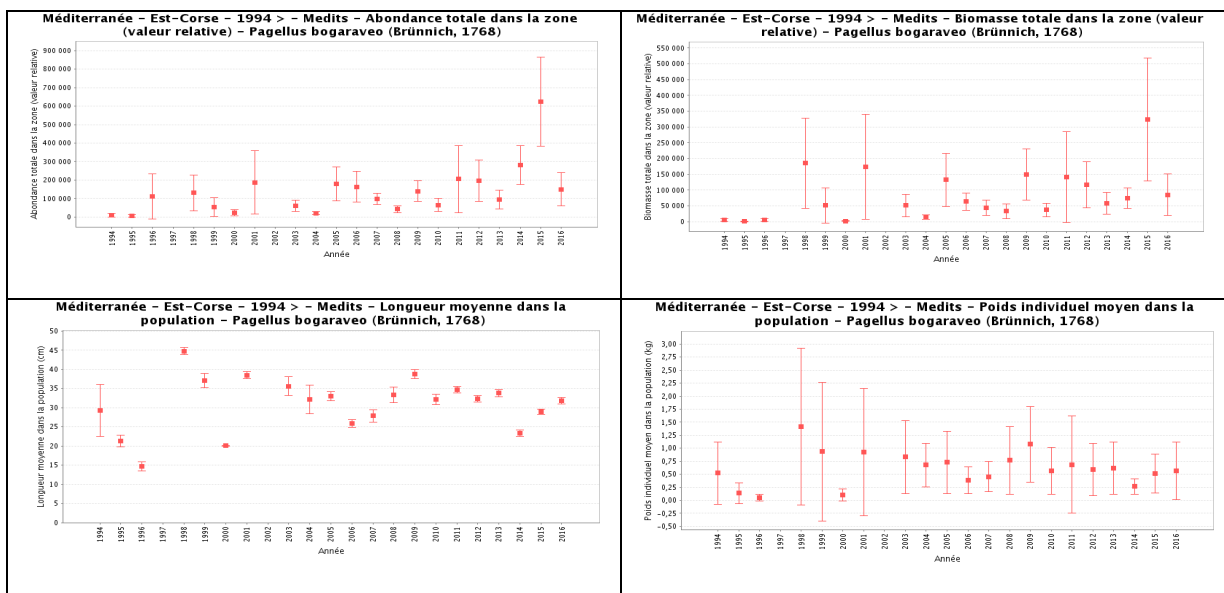


Figure 14: Indices biologiques de la dorade rose: Abondance (a) et biomasse totale (b) longueur (c) et poids individuels moyens (d)

## Annexe 3 : Bilan des données d'activité et de débarquements des chalutiers exerçant dans les eaux corses

### 1- Descriptif de La flottille Corse en 2015

Flottille	Nb navires	Nb mois actifs	Longueur cm (moy)	Jauge GT (moy)	Puissance kW (moy)	Age armateur (moy)
Senneurs (hors thon rouge)	8	72	904	520	164	45
Chalutiers de fond	6	45	1 667	4 705	231	53
Chalutiers pélagiques et mixtes	1	6	1 538	2 115	211	68
Fileyeurs exclusifs	85	545	785	363	94	53
Fileyeurs polyvalents	70	635	826	405	114	47
Capéchades	5	34	649	216	44	63
Métiers de l'hameçon	1	8	870	700	156	48
Plongeurs mer	3	18	570	125	87	41
Divers petits métiers mer	1	7	650	334	148	50
Divers petits métiers étang-mer	4	44	775	285	97	63
Inactifs à la pêche	14	NA	903	538	94	44
	<b>198</b>					

En 2015, 198 navires étaient immatriculés en Corse dont 14 navires totalement inactifs sur l'année. La flottille des chalutiers Corse dénombreait 7 navires (pour 51 mois d'activité) d'une longueur moyenne de 16m environ.

Quartier d'immatriculation	Nb navires	Nb mois actifs	Longueur cm (moy)	Jauge GT (moy)	Puissance kW (moy)	Age armateur (moy)
Ajaccio	3	23	1 794	6 360	249	60
Bastia	4	28	1 540	2 816	213	53
	<b>7</b>					

Ces 7 chalutiers sont immatriculés à Ajaccio pour 3 d'entre eux et à Bastia pour 4 d'entre eux.

Métier	Nb navires	Nb mois	Nb jours
Chaluts de fond à panneaux à langoustine commune	7	50	612
Chaluts de fond à panneaux à poissons (divers)	7	26	250
Chaluts de fond à panneaux à sparidés (dorades, dentés sars, ...)	2	8	58
Chaluts de fond à panneaux à rougets (divers)	3	7	81
Chaluts pélagiques à panneaux à poissons (divers)	1	1	6

Cinq métiers différents sont pratiqués par les chalutiers Corse. Les deux principaux métiers sont le chalut de fond à langoustine (crustacés) et le chalut de fond à poissons (divers). Deux autres métiers de chalut de fond à poissons ciblant plus particulièrement les sparidés ou les rougets sont également

Flottille	Nb navires	Nb mois actifs	Nb navires (SACROIS)	Nb mois (SACROIS)	Nb marées (SACROIS)
Chalutiers de fond	6	45	6	48	540
Chalutiers pélagiques et mixtes	1	6	1	11	115
					<b>655</b>

mis en œuvre par ces navires. Enfin, on note la pratique durant un mois seulement du chalut pélagique à poisson par un seul navire.

## 2. La flottille des chalutiers Corse en 2015 et les données SACROIS

En 2015, des données SACROIS sont disponibles pour les 7 chalutiers Corse pour un total de 655 marées calculées par l'algorithme SACROIS. Cependant, des données de captures associées ne sont disponibles que pour 349 marées (les autres marées sont soit des marées géolocalisation "orphelines", soit des marées sans données de capture déclarées) pour un total de 56,5 k€ et 500 tonnes environ.

Flottille	Nb navires (SACROIS qte)	Nb mois (SACROIS qte)	Nb marées (SACROIS qte)	KG (SACROIS qte)	EUROS (SACROIS qte)
Chalutiers de fond	5	30	292	47 521	387 780
Chalutiers pélagiques et mixtes	1	6	57	9 137	114 117
			<b>349</b>	<b>56 658</b>	<b>501 897</b>

Métier DCF5	Nb navires (SACROISq)	Nb mois (SACROISq)	Nb marées (SACROISq)	KG	EUROS
Chaluts de fond à panneaux - Crustacés	6	32	278	49 821	450 109
Chaluts de fond à panneaux - Poissons démersaux	6	21	79	6 837	51 788
Chaluts pélagiques à panneaux - Poissons démersaux	0	0	0	-	-
				<b>56 658</b>	<b>501 897</b>

Au final, les deux principaux métiers de la flottille des chalutiers corse sont représentés dans ces données. En 2015, sont disponibles 278 marées de chalut de fond à crustacés et 79 marées de chalut de fond à poissons.

### 3. Evolution des débarquements des 10 principales espèces capturées dans les données SACROIS sur la période 2011-2015

#### 3.1 Chalut de fond à panneaux ciblant les crustacés:

Année 2015							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Langoustine	6	30	265	11 996	24%	282 550	63%
Crevette rose du large	4	22	239	3 963	8%	23 136	5%
Limande	3	17	178	1 851	4%	14 814	3%
Encornets rouges nca	3	18	205	1 725	3%	12 413	3%
Rouget de roche	5	26	195	1 829	4%	10 273	2%
Merlan bleu	3	20	210	4 305	9%	9 711	2%
Raie bouclée	4	23	190	1 881	4%	8 881	2%
Merlan	4	20	193	3 565	7%	7 843	2%
Dorade rose	3	20	195	1 780	4%	2 505	1%
Espèce hors domaine	3	16	161	2 434	5%	-	0%
<b>Autres espèces</b>				<b>14 492</b>	<b>29%</b>	<b>77 983</b>	<b>17%</b>
	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>278</b>	<b>49 821</b>		<b>450 109</b>	

Année 2014							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Langoustine	5	39	349	18 077	21%	408 188	57%
Merlu européen	4	22	156	4 413	5%	19 746	3%
Rouget de roche	4	28	162	3 119	4%	19 223	3%
Encornets rouges nca	3	22	196	3 052	4%	12 354	2%
Merlan bleu	4	33	252	6 241	7%	8 413	1%
Petite argentine	1	8	51	3 065	4%	6 834	1%
Merlan	4	21	136	2 802	3%	6 164	1%
Chinchar d'Europe	4	21	101	4 950	6%	3 988	1%
Pageot acarne	2	13	55	2 594	3%	2 340	0%
Bogue	2	14	79	3 937	5%	1 771	0%
<b>Autres espèces</b>				<b>32 458</b>	<b>38%</b>	<b>224 041</b>	<b>31%</b>
	<b>5</b>	<b>42</b>	<b>361</b>	<b>84 707</b>		<b>713 063</b>	

Année 2013							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Langoustine	6	35	212	7 591	26%	163 044	53%
Poissons marins nca	3	12	55	2 373	8%	41 584	14%
Calmars côtiers nca	4	25	154	2 300	8%	34 320	11%
Crevette rose du large	2	20	153	2 092	7%	14 035	5%
Limande	2	13	141	1 637	6%	13 177	4%
Raie bouclée	5	20	118	1 010	4%	4 468	1%
Saupe	2	17	149	1 516	5%	2 861	1%
Chinchar d'Europe	3	16	79	1 128	4%	1 256	0%
Motelles nca	3	14	128	1 242	4%	619	0%
Espèce hors domaine	1	12	108	1 210	4%	-	0%
<b>Autres espèces</b>				<b>6 685</b>	<b>23%</b>	<b>29 597</b>	<b>10%</b>
	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>233</b>	<b>28 784</b>		<b>304 960</b>	

Année 2012							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Langoustine	4	24	203	9 014	27%	181 154	60%
Poissons marins nca	4	9	49	1 341	4%	23 581	8%
Crevette rose du large	2	16	159	2 526	8%	13 040	4%
Limande	2	12	152	1 725	5%	11 658	4%
Merlu européen	4	24	110	1 693	5%	10 459	3%
Encornets rouges nca	3	17	162	1 489	4%	6 841	2%
Merlan bleu	3	16	144	1 586	5%	2 123	1%
Chinchard d'Europe	3	12	40	1 434	4%	1 992	1%
Bogue	3	7	29	1 776	5%	888	0%
Espèce hors domaine	1	11	100	1 175	4%	-	0%
<b>Autres espèces</b>				<b>9 443</b>	<b>28%</b>	<b>50 213</b>	<b>17%</b>
	<b>4</b>	<b>30</b>	<b>239</b>	<b>33 201</b>		<b>301 948</b>	

Année 2011							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Langoustine	4	37	323	23 218	26%	410 756	60%
Poissons marins nca	4	17	96	2 959	3%	52 041	8%
Merlu européen	4	28	195	7 680	9%	50 633	7%
Calmars, encornets nca	2	10	86	3 901	4%	23 693	3%
Baudroies nca	4	29	188	3 096	3%	18 319	3%
Crevette rose du large	3	17	166	2 508	3%	13 848	2%
Chinchard d'Europe	3	19	158	10 628	12%	13 036	2%
Raie bouclée	3	18	126	2 680	3%	11 089	2%
Merlan bleu	4	27	188	4 107	5%	4 597	1%
Bogue	3	14	68	4 256	5%	1 689	0%
<b>Autres espèces</b>				<b>24 849</b>	<b>28%</b>	<b>84 260</b>	<b>12%</b>
	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>327</b>	<b>89 882</b>		<b>683 959</b>	

### 3.2 Chalut de fond à panneaux ciblant poissons:

Année 2015							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Denté commun	2	6	11	601	9%	13 452	26%
Saint Pierre	5	15	40	611	9%	10 108	20%
Poissons marins nca	1	4	19	421	6%	7 413	14%
Rouget de roche	6	20	59	957	14%	5 861	11%
Rajidés nca	1	5	28	379	6%	1 411	3%
Pageot commun	2	10	38	288	4%	793	2%
Grondins, cavillones nca	1	5	26	297	4%	612	1%
Chinchard d'Europe	3	11	22	391	6%	376	1%
Bogue	3	11	19	496	7%	284	1%
Espèce hors domaine	4	12	19	430	6%	-	0%
<b>Autres espèces</b>				<b>1 966</b>	<b>29%</b>	<b>11 479</b>	<b>22%</b>
	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>79</b>	<b>6 837</b>		<b>51 788</b>	

Année 2014							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Saint Pierre	2	12	37	877	4%	15 603	17%
Rouget de roche	4	16	48	1 891	8%	12 056	13%
Merlu européen	2	8	34	1 290	6%	5 658	6%
Encornets rouges nca	1	7	34	835	4%	3 632	4%
Chinchard d'Europe	3	9	35	3 546	15%	2 899	3%
Raie bouclée	2	9	35	617	3%	2 661	3%
Petite argentine	1	7	17	1 110	5%	2 565	3%
Pageot acarne	2	8	24	1 775	8%	1 705	2%
Bogue	2	11	39	2 533	11%	1 593	2%
Grondin rouge	1	4	17	695	3%	1 286	1%
<b>Autres espèces</b>				<b>7 856</b>	<b>34%</b>	<b>42 354</b>	<b>46%</b>
	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>51</b>	<b>23 024</b>		<b>92 012</b>	

Année 2013							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
<i>Poissons marins nca</i>	2	7	13	551	24%	9 222	39%
Saint Pierre	3	6	12	151	6%	2 800	12%
Rougets nca	3	5	11	315	13%	2 702	11%
Calmars côtiers nca	2	5	10	126	5%	1 979	8%
Langoustine	1	2	4	65	3%	1 372	6%
Crevette rose du large	1	2	4	65	3%	409	2%
Chinchar d'Europe	2	4	8	186	8%	225	1%
Saupe	1	5	12	120	5%	215	1%
Pieuvres, poulpes nca	3	8	15	87	4%	200	1%
Bogue	2	4	8	173	7%	74	0%
<i>Autres espèces</i>				497	21%	4 681	20%
	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>2 336</b>		<b>23 878</b>	

Année 2012							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Merlu européen	3	6	13	1 075	12%	6 957	14%
Poissons marins nca	2	6	12	373	4%	6 553	13%
Langoustine	3	6	11	310	4%	6 335	13%
Calmars côtiers nca	4	10	21	362	4%	5 602	11%
Rouget de roche	3	9	18	330	4%	1 957	4%
Chinchar d'Europe	3	7	15	1 236	14%	1 510	3%
<i>Aiguillat commun</i>	1	2	2	554	6%	1 407	3%
Raie bouclée	1	4	10	430	5%	1 290	3%
Bogue	3	6	13	1 369	16%	982	2%
Gronin rouge	1	4	10	390	4%	577	1%
<i>Autres espèces</i>				2 316	26%	15 912	32%
	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>25</b>	<b>8 745</b>		<b>49 082</b>	

Année 2011							
Espèce	Nb navires (SACROISesp)	Nb mois (SACROISesp)	Nb marées (SACROISesp)	KG	%	EUROS	%
Merlu européen	3	10	28	2 861	17%	19 427	23%
Calmars, encornets nca	2	9	25	1 344	8%	9 532	11%
Baudroies nca	2	11	29	1 278	7%	7 589	9%
Rougets nca	1	7	17	640	4%	4 724	6%
Chinchar d'Europe	1	7	22	2 317	13%	3 529	4%
Raie bouclée	1	7	19	660	4%	2 783	3%
Sardine commune	1	6	15	1 061	6%	1 730	2%
Pieuvres, poulpes nca	4	12	22	554	3%	1 356	2%
Bogue	2	8	21	1 926	11%	741	1%
Anchois	1	6	13	650	4%	456	1%
<i>Autres espèces</i>				4 000	23%	33 689	39%
	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>40</b>	<b>17 291</b>		<b>85 556</b>	



## Annexe 4. Bilan des données OBSMER

Hormis la langoustine et la crevette rose, les débarquements SACROIS montrent un classement d'importance des débarquements assez différent de celui d'OBSMER. De plus, dans OBSMER, les sorties échantillonnées (marées) ont ciblé les opérations de pêche ciblant la langoustine. De ce fait, l'utilisation de ces données n'est pas pertinente, puisque le nombre de sorties et traits de chaluts échantillonnés est très faible sur les 4 espèces ciblées dans cette saisine (détaillé dans le tableau ci-dessous).

Année	Nb de sorties échantillonnées	Nb de Traits de Chalut échantillonnés	Espèce	Nombre de sorties avec les espèces listées	Nombre de traits de chalut avec les espèces listées
<b>2011</b>	2	4	Dipturus oxyrinchus	2	3
			Lepidorhombus boscii	2	4
			Nephrops norvegicus	2	4
			Parapenaeus longirostris	2	4
<b>2012</b>	5	8	Dipturus oxyrinchus	5	6
			Lepidorhombus boscii	5	7
			Nephrops norvegicus	5	7
			Parapenaeus longirostris	5	7
<b>2013</b>	9	18	Dipturus oxyrinchus	7	12
			Lepidorhombus boscii	8	12
			Nephrops norvegicus	8	14
			Parapenaeus longirostris	7	13
<b>2014</b>	9	18	Dipturus oxyrinchus	8	11
			Lepidorhombus boscii	7	7
			Nephrops norvegicus	9	14
			Parapenaeus longirostris	9	14